

L'ESSENTIEL

L'information simple comme bonjour



Cent femmes libèrent une autre parole

Cahiers > Tant de violences contre les femmes...

Le 15 juin 2018 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

Auteur : **Lydia Magnoni**

En réaction au lancement des hashtags MeToo et BalanceTonPorc sur les réseaux sociaux, cent femmes ont publié une tribune dans le journal français Le Monde, le 9 janvier dernier. Cette tribune a fait du bruit. Mais que dit-elle vraiment ? Retour au texte publié dans Le Monde, le 9 janvier 2018.

On parle souvent de l'actrice Catherine Deneuve à propos de cette tribune, mais elle est seulement une des 100 femmes qui ont signé ce texte. Les 5 femmes qui ont écrit ce texte sont : Sarah Chiche (écrivaine, psychologue clinicienne et psychanalyste), Catherine Millet (critique d'art, écrivaine), Catherine Robbe-Grillet (comédienne et écrivaine), Peggy Sastre (auteure, journaliste et traductrice), Abnousse Shalmani (écrivaine et journaliste). La tribune a ensuite été signée par une centaine de femmes, célèbres ou non qui se sont reconnues dans ce texte.

Jugés sur les réseaux, pas devant la justice

Les 5 rédactrices de la tribune pensent que la prise de conscience du harcèlement après l'affaire Weinstein est une bonne chose. Elles affirment qu'il faut dénoncer le viol et les violences, mais elles disent aussi que cela ne peut pas se faire en « balançant » des noms sur la place publique sans que la personne citée ne puisse se défendre. Elles s'opposent donc aux hashtags MeToo et BalanceTonPorc. Pour elles, c'est "*une campagne de délation et de mises en accusation publiques d'individus (...), sans qu'on leur laisse la possibilité ni de répondre ni de se défendre*".

Les réseaux sociaux ne devraient pas devenir un tribunal qui rend une justice expéditive. Comment préserver le droit de l'accusé à se défendre ou du moins à dire son point de vue ? Que devient la présomption d'innocence ? N'y a-t-il aucun risque de règlement de comptes ?

Certains hommes cités sur les hashtags MeToo et BalanceTonPorc ont payé très cher d'avoir fait des avances à une femme qui n'avait pas d'attrance pour eux.

Viol et drague lourde

Pour les 5 rédactrices de la tribune, le viol qui est un crime ne doit pas être mis sur le même plan que la drague « lourde » : « *La drague insistante ou maladroite n'est pas un délit, ni la galanterie une agression machiste.* »

Les femmes ne réagissent pas de la même manière face à des propos ou à une proposition d'ordre sexuel. Elles ont des limites différentes. Ces limites dépendent de son âge, de son histoire, de sa culture, de sa religion... Ainsi une femme peut écarter une main posée sur son genou et passer à autre chose. Alors qu'une autre sera gravement choquée de se sentir

l'objet d'un désir qu'elle n'a pas voulu. Où se termine la drague, la séduction ? Où commence le harcèlement ? Et dès lors, quel comportement mérite d'être dénoncé sur les hashtags MeToo et BalanceTonPorc ? Impossible de trouver une réponse qui convienne à tout le monde.

Liberté sexuelle et puritanisme

Les rédactrices de la tribune du Monde attirent aussi l'attention sur le risque d'un grand retour du puritanisme. Pour elles : *« Cette fièvre à envoyer les « porcs » à l'abattoir, » n'aide pas les femmes à devenir plus libres, mais sert les intérêts des ennemis de la liberté sexuelle, des extrémistes religieux, des pires réactionnaires et de ceux qui estiment (...) que les femmes sont des êtres « à part », des enfants à visage d'adulte, réclamant d'être protégées. »*

Car il n'y a pas si longtemps que les femmes ont vraiment le droit de disposer de leur corps et le droit à la liberté sexuelle. C'est dans les années 1960 que des femmes ont gagné le droit à la contraception efficace et à l'avortement. Catherine Deneuve avait d'ailleurs signé le manifeste des « 343 » Dans ce manifeste rédigé par Simone de Beauvoir, 343 femmes célèbres affirmaient qu'elles avaient avorté et exigeaient le libre accès à la contraception et à l'avortement.

Les rédactrices de la tribune du Monde craignent donc un retour en arrière, un retour à la vieille morale sous le prétexte de « protéger les femmes ». Elles pensent que ce retour vers le puritanisme se sent déjà dans l'art. *« Là, on censure un nu d'Egon Schiele sur une affiche ; ici, on appelle au retrait d'un tableau de Balthus d'un musée au motif qu'il serait une apologie de la pédophilie »* On veut parfois censurer des œuvres d'art parce qu'elles font « penser au sexe ».

Liberté d'importuner, liberté d'offenser

Les 5 rédactrices défendent donc « une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle. » Curieux ? Pas tant que ça. Pour les rédactrices du texte, cette liberté d'importuner est comparable à la liberté de choquer que beaucoup d'artistes trouvent indispensable pour continuer à créer. *« Ruwen Ogien défendait une liberté d'offenser indispensable à la création artistique. De la même manière, nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle. »*

De même que toutes les femmes ne mettent pas la limite de la drague au même endroit, tout le monde n'est pas dérangé, choqué par les mêmes choses dans les œuvres d'art. On peut être choqué par un dessin, une caricature, un tableau, un livre. Ainsi, le tableau de Gustave Courbet *« L'origine du monde »* peut choquer car il représente le sexe et le torse d'une femme allongée nue sur un lit, les cuisses écartées. Faut-il, pour éviter d'être dérangé, demander à imposer des règles plus strictes ? C'est, dans tous les cas, renoncer à une partie de sa liberté.

Et c'est cette liberté que les rédactrices de la tribune veulent défendre avant tout.